

Du périurbain à l'urbain

PUCA

Tout comme l'engagement d'un bon nombre de pays développés à diviser par quatre leurs émissions de CO₂ d'ici 2050 conformément au protocole de Kyoto, la politique ambitieuse de la France pour réduire les gaz à effet de serre – portée par le Grenelle de l'environnement – conduit à repenser nos modèles de transport, d'urbanisme et d'habitat. Ces orientations place la question de l'aménagement urbain au cœur des débats.

Oui, mais, à l'heure du développement durable, quelle organisation des territoires privilégier ? Comment articuler la ville et sa périphérie ? Le « périurbain » occupe une place particulière, constituant la forme la plus emblématique de la croissance urbaine des dernières décennies, cristallisant à son endroit les inquiétudes et les critiques les plus vives, et devenant l'objet des injonctions réformatrices les plus fortes.

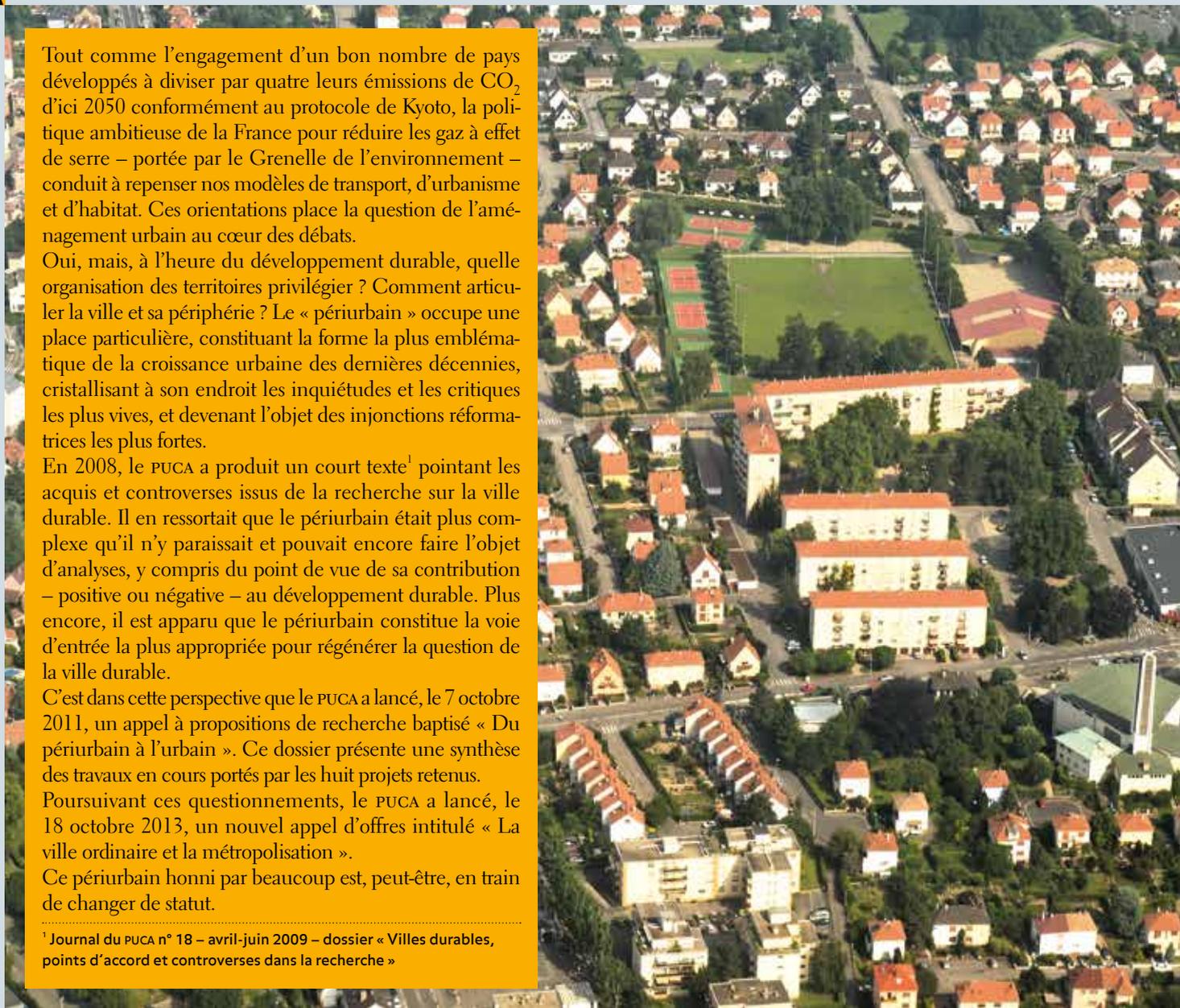
En 2008, le PUCA a produit un court texte¹ pointant les acquis et controverses issus de la recherche sur la ville durable. Il en ressortait que le périurbain était plus complexe qu'il n'y paraissait et pouvait encore faire l'objet d'analyses, y compris du point de vue de sa contribution – positive ou négative – au développement durable. Plus encore, il est apparu que le périurbain constitue la voie d'entrée la plus appropriée pour régénérer la question de la ville durable.

C'est dans cette perspective que le PUCA a lancé, le 7 octobre 2011, un appel à propositions de recherche baptisé « Du périurbain à l'urbain ». Ce dossier présente une synthèse des travaux en cours portés par les huit projets retenus.

Poursuivant ces questionnements, le PUCA a lancé, le 18 octobre 2013, un nouvel appel d'offres intitulé « La ville ordinaire et la métropolisation ».

Ce périurbain honni par beaucoup est, peut-être, en train de changer de statut.

¹ Journal du PUCA n° 18 – avril-juin 2009 – dossier « Villes durables, points d'accord et controverses dans la recherche »



Axes de l'appel à projet « Du périurbain à l'urbain »

Les travaux de recherche « Du périurbain à l'urbain » sont structurés en deux axes d'analyse :

• Le périurbain participe de la ville durable

La ville étalée autour d'un centre plus ou moins constitué est un fait observé dans l'ensemble des agglomérations européennes, quelle que soit leur taille, quel que soit leur dynamisme économique ou démographique.

Malgré cet état de fait, la ville compacte, dense, historique est considérée comme la seule voie pour arriver à la ville durable. Elle en constitue le modèle incontournable. Le périurbain au contraire représente le mal absolu. Il ne répond à aucun des critères, aucune qualité voulue, par les exigences du développement durable.

Cependant, il est possible d'inverser le regard et d'envisager les espaces périurbains comme pouvant contribuer à la durabilité de la ville.

En effet, le périurbain n'est jamais appréhendé en fonction de ses caractéristiques propres, mais, au travers des notions servant à saisir la ville-centre. La périphérie est toujours définie négativement ou en termes de carence ou d'absence : « non ville », « non lieu », « non paysage », « sans urbanité »... Si bien que, tout en faisant l'objet de maints discours le décrivant, il demeure une part d'impensé du phénomène.

C'est pourquoi, dans ce programme, il s'est agi de prendre acte de l'existence de ces espaces, de leurs habitants, des actifs qui y travaillent et d'analyser, comment sous certaines conditions, ils peuvent également contribuer à la durabilité des espaces urbains.

Car, après tout, si ce type d'espace pose des problèmes spécifiques, pourquoi ne disposerait-il pas de potentialités qui lui seraient propres ?

Autrement dit, il s'agit d'analyser le périurbain autrement que comme un débordement de la ville, et d'affirmer que, contrairement aux thèses communément admises, le périurbain constituerait l'espace même de la durabilité.

• Le périurbain comme objet pour élaborer une nouvelle grille d'analyse pour penser l'espace urbain

Le monde bouge, la société évolue. Nous sommes face à un ordre spatial et social nouveau. Malgré ces changements radicaux dans les modes de vie et dans les agencements spatiaux, l'organisation urbaine est pensée selon des cadres d'analyse et des concepts forgés pour se saisir de la ville historique. La ville dense, la ville des courtes distances, la ville mixte, rayonnant sur son territoire, reste le référentiel. Cependant la réalité urbaine en ce début du XXI^e siècle est bien différente.

Dans cette perspective, appréhender l'urbain en termes de ville-centre, de banlieue, de périurbain perd de sa pertinence et empêche de penser le fait urbain actuel. Structurer les analyses à partir d'une grille d'intelligibilité erronée nous conduit à négliger certains phénomènes qui pourraient être explicatifs, des phénomènes qui échappent aux schémas existants ville-centre/périphérie ; organisation aréolaire ; organisation réticulaire. Le périurbain revêt un intérêt heuristique, si l'on parie que c'est par l'approche de la périphérie que l'on arrivera à une intelligibilité des nouvelles réalités urbaines.

Les projets de recherches retenus

Le jury de l'appel à propositions de recherche du « Périurbain à l'urbain » a retenu huit projets sur les vingt-sept reçus. Voici la synthèse des travaux en cours.

ENTRÉES DE VILLES ET ZONES COMMERCIALES DE PÉRIPHÉRIE

Le PUCA² organise en 2014 un séminaire et un état de l'art consacré au périurbain marqué par les entrées de ville et les structures commerciales de périphérie (centres commerciaux, halls d'exposition, chaînes d'hôtels). Cet espace n'est pas hybride. Il a ses logiques, son mode de fonctionnement propre ne relevant ni du rural ni de l'urbain. Cet état de fait est nouveau, il n'est le fruit d'aucun héritage.

On pose l'hypothèse que cette fenêtre d'observation particulière que sont les entrées de villes, les « aires commerciales », peut contribuer à se saisir, à mieux comprendre cet ordre spatial et social nouveau qu'est l'urbain. Ces espaces en étant un des archétypes.

En poussant à l'extrême le raisonnement, ces espaces - décrits sans qualité et donnant à voir une standardisation des architectures, des aménagements de ces périphéries, du mobilier urbain et de l'affichage publicitaire - ne seraient-ils pas constitutifs d'une certaine esthétique de l'urbain ?

Les réflexions issues des séances de ce séminaire devraient contribuer à la définition d'une brique nécessaire à la construction d'une nouvelle grille d'analyse pour penser l'espace urbain dans la continuité de l'appel d'offres du « Périurbain à l'urbain ».

² Le montage et l'organisation du séminaire sont effectués par Sébastien Gardon et Marie-Clotilde Meillerand du laboratoire Triangle de l'UMR 5206 CNRS ENS de Lyon et Marie-Flore Mattei du PUCA

Premier axe : le périurbain est la ville durable

Anne AGUILERA

Cette recherche a été menée par une équipe pluridisciplinaire (IFSTTAR et Laboratoire IDEES de l'université du Havre)

Dynamiques du peuplement, des formes urbaines et des mobilités dans les territoires de la périurbanisation. Quels enseignements au regard des enjeux du développement durable ?

Problématique

Cette recherche s'intéresse à la dynamique d'évolution des territoires périurbains au travers de leurs habitants et de leurs pratiques de déplacement, afin d'en tirer des enseignements en matière de flexibilité et de marges de manœuvre individuelles et collectives dans le contexte de renchérissement du coût de l'énergie et de diffusion des impératifs du développement durable. En replaçant au cœur de l'analyse la dynamique de changement et les stratégies des acteurs, ce projet procède du renversement de point de vue proposé par l'appel à propositions de recherche du PUCA. Il s'inscrit dans le débat actuel qui, en prenant pour objet les modèles de ville durable, conduit à interroger l'injonction de « compaction » adressée aux politiques urbaines. En effet, la condamnation normative des formes extensives de l'urbanisation repose sur un socle scientifique qui a subi différentes critiques. Ces critiques portent sur les tenants comme sur les aboutissants du modèle de la ville dense, c'est-à-dire à la fois sur l'évaluation de ses vertus (évaluation statique, effectuée en instantané et sur la base d'indicateurs dont le maniement est délicat, en ne prenant en compte qu'une part réduite des mobilités...) et sur les préconisations qui en découlent (coût et impact effectif d'une politique de densification). En insistant sur la complexité des liens entre formes urbaines et durabilité, ces critiques appellent notamment à un dépassement des causalités mécanistes dans le domaine très controversé de la mobilité, au profit d'une connaissance affinée de ses déterminants. Associant méthodes quantitatives et qualitatives et étude diachronique des phénomènes le projet porte sur trois terrains franciliens.

Principaux résultats

L'analyse des principaux lieux d'activité des périurbains révèle une organisation en archipels structurée par les grandes polarités des franges de l'agglomération, dont les villes nouvelles. En revanche, les liens avec le cœur de l'agglomération, et notamment Paris, sont limités et en perte de vitesse, y compris pour le travail. La conséquence est une stagnation des distances domicile-travail depuis les années 90 mais aussi une forte progression de l'usage de l'automobile. L'automobile est également incontournable pour les autres

activités de la vie quotidienne. Malgré tout la commune de résidence constitue aussi un lieu très important du déploiement des activités quotidiennes, notamment les activités de loisir (sport, promenade...), et, lorsque la commune dispose de commerces et services, certains achats alimentaires et les activités liées à la santé (médecin et pharmacie). L'ancrage social dans l'espace habité est également notable, et d'autant plus durable qu'il a été long à construire. Pour différentes activités réalisées dans la commune, la marche et le vélo sont largement privilégiés. Les stratégies résidentielles s'appuient sur des déterminants variés, en lien avec la diversification fonctionnelle du périurbain, et ne valorisent plus seulement la surface du logement et la présence d'un jardin. En particulier les habitants, pour la plupart déjà issus du périurbain, manifestent en général un fort attachement à leur commune, à la vie locale et par-dessus tout à son caractère rural, qui est très fortement plébiscité. Plus précisément l'accès à la nature et à la forêt sont nettement valorisés, et la poursuite de l'urbanisation de la commune est systématiquement refusée car de nature à menacer un cadre et un mode de vie qualifiés de « villageois ». Un rapport spécifique à la proximité se dessine dans ces espaces périurbains : qu'il s'agisse de jouir des aménités « urbaines » locales ou des ingrédients sociaux du « village », l'analyse des modalités selon lesquelles cet « entre-deux ville-village » devient, au quotidien, une ressource pour ceux qui y résident, permet d'explicitier les raisons pour lesquelles on aime y vivre. En particulier, l'« âme » ou « esprit » du village est sauvegardé mais avec une acception particulière : la « communauté » est mise en avant en tant que réseau de relations qui permet de gérer la vie pratique. Ce réseau ne se constitue pas dans la place publique ou dans l'espace ouvert (au hasard), mais par choix, par affinités, et dans des lieux spécifiques, notamment au travers de l'investissement dans le système associatif. La vie locale et ses manifestations sont l'occasion de conforter les liens noués par ailleurs mais pas d'en créer, à l'instar de la fréquentation collective des espaces verts. La possession et l'usage de l'automobile restent incontournables mais font l'objet d'une optimisation grâce à un « savoir-faire » en constante construction, à une très bonne connaissance des ressources de la commune et des pôles de proximité, et enfin à des formes d'auto-organisation, employées en fonction des tensions conjoncturelles générales à la société ou particulières au ménage. Il existe des lieux, des personnes ressources identifiées et mobilisés en fonction des besoins. En particulier, le local est une ressource largement mobilisée pour gérer les aléas du quotidien. Mais qu'il s'agisse du réseau relationnel ou de la fréquentation des aménités de proximité, l'attachement revendiqué à des modes de vie « flexibles » s'oppose à toute routinisation, massification et systématisation des pratiques.

François MANCEBO, Sylvie SALLES

Habiter - Université de Reims

De l'autre côté du miroir. Un périurbain pensé par le rural, pour une périurbanisation modelée par les usages

Cette recherche part de l'idée que les causes qui rendent les espaces périurbains non durables ne sont pas inhérentes à la périurbanisation elle-même, mais aux conditions dans lesquelles elle se constitue. En particulier, ces espaces sont pensés comme des prolongements de la ville. De fait, leurs propres logiques de développement ou celles préexistantes à la périurbanisation sont occultées.

Le projet « *De l'autre côté du miroir* » prend le contre-pied de cette domination de l'urbain sur le périurbain, et cherche à savoir :

- si la périurbanisation peut être durable en s'appuyant sur les usages de l'espace et les pratiques antérieures à la périurbanisation, mais aussi dont l'antériorité est reconnue par une majorité d'acteurs,
- si une périurbanisation durable induit des formes spécifiques de sociabilité et d'organisation spatiale, en matière d'accès aux services, d'insertion dans la vie collective ou d'inscription des transformations dans le temps long des évolutions communales.

Le choix a été d'étudier la périurbanisation autour de six villes moyennes, de la Marne et de l'Aisne, situées dans l'aire d'influence économique et culturelle de Reims (Châlons-en-Champagne, Epernay, Soissons, Laon et Château-Thierry). Pourquoi ce choix ? Parce qu'en France, les villes moyennes représentent 38% des aires urbaines et que leur développement est essentiellement porté par leurs périphéries, y compris avec une croissance démographique nulle ou négative. La périurbanisation, d'un point de vue statistique, est définie comme un mécanisme d'étalement de l'urbain qui se mesure en fonction de taux de mobilités pendulaires ou des stratégies d'implantations résidentielles dans l'aire d'influence des agglomérations. Celles-ci cherchent à se densifier pour tenter, souvent en vain, de limiter l'étalement sur l'espace rural, mais surtout pour enrayer leur baisse démographique. En face, les espaces ruraux apparaissent comme une force de résistance et les espaces périurbains comme des lieux d'interactions entre espaces urbains et espaces ruraux (Viard, 1990 ; Donnadiou & Fleury, 1997 ; Vanier, 2000 ; Perrier-Cornet & Frémont, 2002 ; Davodeau, 2005). Même dans ces espaces intermédiaires, les évolutions restent associées à une dynamique d'extension urbaine et à ce qui renvoie aux maux de la périurbanisation : surconsommation

des espaces agricoles, dégradation environnementale des espaces naturels et forestiers, banalisation du paysage, étalement résidentiel, mobilité contrainte, accroissement des ségrégations socio-spatiales. Pourtant, il est clair que dans des régions, comme l'Aisne et la Champagne-Ardenne où l'agriculture est compétitive, la périurbanisation est aussi une évolution de l'espace rural. De ce point de vue, chercher à identifier une dynamique d'accès à la durabilité propre aux espaces périurbains, nous amène à changer l'angle d'analyse. Pour cela, sont interrogés les mécanismes d'évolution des espaces périurbains, en partant de l'organisation des espaces ruraux et de la réactualisation de leurs usages et de leurs formes de sociabilité, afin d'identifier les leviers pouvant amorcer la transition à la durabilité de ces espaces périurbains.

Périurbanisation : un jeu complexe et multifonctionnel où l'agro-industrie modèle l'urbain

Nos investigations ont montré une permanence forte des occupations des sols, en termes de type de cultures, d'agro-industries ou de morphologies des bourgs, mais aussi des résistances à faire évoluer certaines occupations. La périurbanisation ici n'est pas seulement un mécanisme d'étalement urbain. Elle est aussi liée aux évolutions agricoles avec des développements périurbains induits et régulés par les pratiques agricoles elles-mêmes.

La maîtrise du foncier, aux mains des agriculteurs céréaliers et des viticulteurs, fait que les développements résidentiels s'installent plutôt dans la continuité des bourgs. Les lotissements à l'architecture stéréotypée se construisent là où les remembrements successifs ont délaissé des terres, ou encore, là où les agriculteurs sont à l'origine des projets pour valoriser leur patrimoine ou préparer leur retraite. Les lotissements ont pris la suite des cités ouvrières construites pour loger les salariés des exploitations ou des agro-industries. Effectivement, dans ce secteur, les zones d'activités ont une place particulière. Depuis le XIX^e siècle, l'agro-industrie a favorisé l'implantation de zones d'emplois locales et un réseau de coopératives éclatées dans les communes. Cette armature industrielle et coopérative a évolué au gré des restructurations, notamment vers des filières plus innovantes. Ainsi, l'ancien site industriel de Bazancourt, 1 700 habitants, est aujourd'hui un pôle agro-industriel de production et de recherche en valorisation végétale où 76 % des actifs viennent d'ailleurs. Dans cette commune périurbaine, la mémoire industrielle prend le pas sur une identité plus rurale. La municipalité valorise son patrimoine industriel et réhabilite en équipement culturel *La Filature* ;

l'ancienne usine Lelarge, premier maillon du pôle agro-industriel développé au XIX^e siècle autour de la gare de marchandise. En même temps, avec le déclin économique, cet imaginaire industriel est aussi instrumentalisé pour planifier dans des documents d'urbanisme communaux d'importantes surfaces à urbaniser en zones d'activités ou en zones commerciales, alors qu'il y a déjà de nombreuses friches militaires et que des friches commerciales commencent à apparaître. Ici, le périurbain se planifie dans une logique de gestion urbanistique, mais se modèle dans les bourgs au contact des organisations agricoles, des coopératives et des occupations industrielles. Elles ont évolué, mais toujours organisées en réseau, elles structurent la vie des espaces périurbains.

Cette organisation fonctionne avec le maillage fin et dense du réseau viaire ancien qui relie les bourgs. Aujourd'hui, l'analyse des déplacements, comme dans tous les espaces périurbains, montre une grande mobilité des actifs. Mais, elle met aussi en évidence des niveaux complexes d'organisation du territoire s'appuyant sur le maillage des routes qui favorise la diffusion et la répartition des équipements et des services, y compris vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, l'Association Sportive Communale de Vivaise, commune de 765 habitants au sud de Laon, est devenue un pôle régional de compétition de tennis. À Fère-en-Tardenois, 3 300 habitants, « L'échangeur » est un lieu artistique régional et le premier Centre de Développement Chorégraphique en milieu rural. Ces équipements attirent des spectateurs de partout, tout en organisant des activités et des stages à un niveau local. De même, les viticulteurs de la montagne de Reims s'adaptent aux flux touristiques en organisant à tour de rôle des visites d'exploitation, mais aussi en transformant leur activité. Les viticulteurs récoltants ne vendent plus systématiquement leur production aux maisons de champagne. Transformant eux-mêmes leurs raisins, ils assurent maintenant plus de la moitié des exportations de champagne. Ces initiatives brouillent les clivages entre les populations urbaines, périurbaines et rurales. Elles mettent en avant des espaces partagés entre les bourgs dans lesquels se répartissent les équipements, les emplois et les services. Dès lors, l'éloignement des pôles urbains n'est pas forcément synonyme d'isolement, ni de déficit d'accessibilité aux services. Des potentiels d'organisations de proximité émergent avec une mixité qui se développe en termes d'emplois, de catégorie sociale des habitants, d'offre de services ou d'offre culturelle. Ces organisations, s'appuient sur des niveaux d'accessibilité structurante et efficace en termes de temps : autoroutes, réseau ferré, liens vers l'aéroport de Roissy. Mais c'est aussi le réseau ancien des routes qui fait que l'emploi, les services ou les

loisirs sont accessibles en 10 mn ou 20 mn. Ces bourgs et petites villes sont autant de bassins de vie et de pôles d'accès aux services qui structurent l'espace rural et par extension l'espace périurbain qui s'y développe.

Des amorces de transition à la durabilité

L'organisation maillée de la Champagne-Ardenne et du sud de l'Aisne permet la mise en réseaux des nœuds locaux d'activités économiques ou de vie sociale. Cette capillarité, par les myriades de connexions permises, favorise aussi l'innovation car innover, ce n'est pas seulement produire un nouvel objet ou un nouvel instrument, c'est surtout assurer son acceptabilité, sa diffusion et son usage. C'est une configuration assez proche que met en place l'agglomération de Pérouse, en Italie, dans un scénario de transition à la durabilité des espaces périurbains (Camicia S., 2010). Cette transition s'appuie notamment sur l'inscription spatiale des usages de l'espace sur un temps long. Il s'agit, à Pérouse, de favoriser un réseau capillaire en réactivant le réseau viaire ancien là où c'est possible, mais aussi en restaurant et en reliant les éléments du paysage naturel et culturel pour former des trames vertes. Ces trames structurent également l'espace local en intégrant tous les lieux et bâtiments industriels qui témoignent des pratiques sociales et des usages qui ont façonné ces espaces. Dans le même temps, des incitations sont prévues pour l'implantation de micro-entreprises dans les friches industrielles des espaces périurbains, ainsi qu'un soutien à l'agriculture de proximité, à travers des modes de production à forte valeur ajoutée (filière bio) et en revalorisant les modes traditionnels d'exploitation qui ont un impact positif sur le paysage. Tout l'enjeu est celui de la reconstitution d'un tissu périurbain multifonctionnel.

Cette multifonctionnalité a aussi capacité à investir les espaces naturels, agricoles et forestiers, malgré des systèmes de productions monofonctionnelles. Les programmes agri-urbains ont inventé des modalités de diversification économique et de nouvelles formes de partage de l'espace. Dans la plupart des cas, il s'agit de renforcer les capacités de production (agro-alimentaire, énergie, filières bois) des espaces agricoles ou forestiers périurbains et de les diversifier avec une plus forte valeur ajoutée (bio, artisanat, agro-tourisme, etc.). Ces expériences ont été initiées dans les années 70 avec l'adaptation de certaines activités agricoles à la proximité urbaine, en Amérique du Nord et en Région Ile-de-France (Bryant C., Johnston T., 1992). Elles intègrent aujourd'hui des fonctions environnementales, récréatives ou paysagères. Le parc agro-urbain littoral de la Vega del Guadalfeo, situé dans un espace périurbain près de Motril en Espagne,



© Alexandre Prévot

Village d'Epizon, en Champagne-Ardennes.

est emblématique de ces approches (Perez Campaña R. et al. 2011). Elles témoignent de convergences d'intérêts entre : agriculteurs ou forestiers à la recherche de débouchés et de revenus ; citoyens attirés par les aménités paysagères et les produits artisanaux ou agricoles ; collectivités territoriales en prise avec des problèmes de préservation des milieux, de restauration de friches industrielles, de dynamisme économique. Ces adaptations montrent qu'une entrée fondée sur l'agriculture et la préservation des espaces ouverts sous influence urbaine peut renouveler la manière de considérer la diversité et la multiplicité du périurbain.

Conclusion

Ce qui est en jeu dans la périurbanisation, c'est la relation des résidents à leur environnement au sens large. La prise en compte de cette relation est la condition d'une transition à la durabilité, car elle permet de concevoir des mécanismes de régulation ou de réparation des espaces périurbains. L'innovation principale réside dans la mise en relation des acteurs pour fabriquer un territoire qui corresponde au vécu de tous. Cela suppose de laisser

émerger des initiatives locales et de valoriser celles qui existent déjà. Cela oblige à se demander comment définir et mobiliser les biens communs du périurbain, conditions d'une qualité de vie et d'une autonomie économique (services, compétences ou production locales, aménités, etc.), conditions également d'une appropriation des ces espaces par leurs habitants. Mais la constitution des communautés locales d'intérêt remet en cause la place et les limites de l'exercice de la tutelle publique sur l'organisation du périurbain. Plusieurs questions de fond se posent. Quel est le rôle des espaces périurbains ? Qui devrait en décider ? Selon quels partages de responsabilités (Shoard M., 1983) ? Derrière la diversité des fonctions, des usages et des pratiques, il y a en effet des acteurs à concilier. La condition d'une transition à la durabilité des espaces périurbains nécessite de la souplesse et un cadre de gouvernance articulant les priorités des communautés locales, de la société civile et des acteurs politiques. Cela redéfinit forcément les cadres de la décision, mais aussi ceux de la production de l'espace périurbain car ce qui est mis en partage est autant symbolique que concret.

Perrine MICHON, Céline LOUDIER-MALGOUYRES

LISST, UMR 5193, Université Toulouse II-Le Mirail

Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages

Résultats partiels

En identifiant les lieux où les périurbains mènent une vie publique et leur vie sociale (hors sociabilités privées) et en identifiant parmi ces lieux, lesquels sont porteurs de paramètres constitutifs d'une dynamique d'espace public (telle que nous la définissons : a minima une coprésence mixte de publics sur un espace ouvert), nous choisissons d'entrer dans l'espace public par sa réalité sociale, et notamment l'angle des sociabilités (au sens d'interactions sociales) qui s'y produisent, et non celui du statut, de la forme ou de la fonction de l'espace. Cette analyse nous permet d'identifier où et comment se joue une « vie sociale publique » dans ces territoires périurbains, dans quels espaces et par quelles sociabilités ? Et cela nous permet d'envisager une des façons dont ce territoire « fait société ».

• Des espaces publics « du séjour » dans un monde structuré par les mobilités ?

Les premiers résultats de cette étude confirment d'abord ce que d'autres travaux ont commencé à démontrer³, qui est le rapport complexe, et pour partie paradoxal, des habitants du périurbain à la mobilité. D'une part, la contrainte que représente cette mobilité est souvent renversée en une sorte de fierté d'être hyper-mobile. Moyen d'être en capacité de profiter de l'offre de services la plus pertinente par rapport à ses envies ou besoins personnels, manière de maximiser les possibles offerts par la vie métropolitaine, la mobilité est vécue comme émancipatrice pour l'individu, vecteur de liberté individuelle. L'habitant périurbain vit à l'échelle métropolitaine et entretient un rapport de fréquentation-consommation efficiente à la métropole et aux services qu'elle lui rend. La petite galerie commerciale de proximité, l'espace vert régional, le pôle urbain territorial, le centre-ville historique de la ville-centre sont hissés au même rang et composent une offre à disposition qu'on saisit à sa guise (d'où une certaine diversité des pratiques). D'autre part, dans une forme de modalité de complémentarité, ou de compensation, se dessinent un désir et une réalité d'ancrage local, de participation à la construction d'une communauté, de développement d'un sentiment d'appartenance locale. C'est d'abord une envie, qui se lit en creux dans les discours des habitants qui se disent déçus

de l'absence d'une vie locale plus forte et qui s'incarne dans l'implication active et volontaire de certains, mères de famille en particulier, qui disent soutenir et participer à la vie locale sous toutes ses formes (des clubs de sport aux comités de fêtes) afin de créer une appartenance locale et de bénéficier des retombées qui en découlent (solidarité, entre-aide, etc.). Mais c'est aussi une réalité, que montrent la fréquentation active et appréciée des espaces de proximité – commerces et galeries commerciales, parvis d'école, places publiques, marchés de plein-vent... – et des manifestations collectives locales – fêtes et événementiels – qui prennent place dans les espaces publics de la commune.

Au-delà de ce double paradoxe (contrainte/fierté, ancrage/mobilité) posé par le rapport à la mobilité, les modes de vie périurbains interrogent, selon de nouveaux termes, la dualité intrinsèque de la ville et des espaces publics telle que Cerda l'avait définie à la fin du XIX^e siècle : être à la fois un espace du séjour et, dans le même temps et le même lieu, un espace du mouvement. Cette dualité, notamment portée par les espaces publics, est mise à l'épreuve dans ces territoires périurbains : comment construire des espaces du séjour dans des territoires structurés par la mobilité ? Comment et sous quelles formes peuvent émerger des lieux de vie publique dans des territoires dont l'identité et l'organisation sont fortement déterminées par des flux ? Parallèlement, quel est l'impact pour cet espace du mouvement de la quasi-disparition de la marche à pied et de la vitesse pédestre ? Ou celui de l'usage des nouvelles technologies de l'information qui nous font vivre en même temps un lieu physique et un lieu virtuel ?

• La multiscalarité de la vie sociale : des entre soi à l'anonymat, des lieux communs aux espaces publics

Cette hyper-mobilité vécue par les périurbains les entraîne par conséquent dans une série d'espaces différents aux modalités de sociabilités toutes aussi différentes. Au quotidien, ce qui apparaît, c'est la dominance des espaces « communs » davantage que publics : des lieux qui, à l'échelle communale, sont fréquentés par tous dans des pratiques ou des activités choisies comme les salles associatives, les équipements culturels, en plus de tous les lieux quotidiennement incontournables que sont les écoles et les petits commerces. Là, s'y déroulent des sociabilités associatives et d'interconnaissances – on se connaît et on se reconnaît – sur lesquelles tous les périurbains fondent leurs espoirs d'ancrage local. Mais ce quotidien, cette récurrence sont ponctués de fréquentations d'espaces publics où se jouent des sociabilités publiques. Et les pratiques relevées nous indiquent que ce sont tout autant certains espaces de nature, qui sont de véritables lieux ouverts de croisée de publics divers, les espaces commerciaux d'échelle intercommunale (le grand

³ BONIN-OLIVEIRA S. (dir.), JAILLET M.C. (dir.), *Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*, rapport Puca, 2011



supermarché de secteur), les pôles métropolitains (le centre-ville de Toulouse ou le centre commercial de Labège (commerces, cinéma, restaurants...), mais aussi, les événements, les temps des fêtes et des célébrations collectives, qui attirent des publics extérieurs à la commune.

Dans cette succession de lieux et d'interactions sociales que l'on peut graduer de l'entre soi à l'anonymat, du « commun » au « public », ce qui advient finalement, c'est cette même dynamique qui préside à l'hyper-mobilité, à savoir celle d'une offre qu'on choisit et saisit en fonction de ses envies et de ses besoins personnels. Ainsi, des lycéens ont plaisir à se retrouver au skate-park de la commune parce qu'ils sont « entre potes », mais vont aussi dans les bars du centre-ville de Toulouse parce que « c'est loin du lycée et c'est bien d'être des gens parmi d'autres », indiquant par-là apprécier l'anonymat que procure la vie urbaine. Les périurbains ne vivent pas nécessairement au quotidien de sociabilités publiques, mais ils en font l'expérience à des moments, des temps, choisis ou donnés. Cette « vie sociale publique » s'appréhende dans cette globalité des temps et des espaces, dans cet ensemble qui fonctionne à l'échelle métropolitaine, elle se joue par des fréquentations d'espaces successifs et variés.

• L'espace public, destin incontournable des territoires périurbains

Cependant, ce qui reste à creuser au moment de cette présentation de résultats, c'est ce destin incontournable de la commune périurbaine qui conduit à une vie sociale de plus en plus publique, et à l'espace public, son support. L'évolution

des lieux est fondamentale chez les élus ou chez les habitants dans la perception de leur territoire de vie. L'urbanisation, la hausse de la fréquentation et des besoins d'espaces et de services, la diversification de la sociologie de la population, sont autant d'horizons inéluctables des communes en voie de périurbanisation ou de celle en cours de maturation⁴, qui semblent justifier et appeler à l'émergence d'une vie sociale davantage publique. Un lien est alors clairement établi entre l'évolution de la commune (agrandissement ou restructuration) et la nécessité qu'il semble y avoir des lieux publics. Parallèlement, et concomitamment à cette hyper-mobilité qui attire les individus dans des espaces publics extra-communaux, on observe bien un désir d'être ensemble, de sortir de la sphère intime, pour vivre une expérience collective. Mais la tendance au grégaire vers ses semblables est manifeste et cette construction de l'espace public semble nécessiter une construction politique, qui dans ce contexte de mobilité, se situe à l'échelle supra-communale, sinon métropolitaine. Aussi, que les espaces publics soient un outil de construction et d'expression de la vie locale tant appréciée, qu'ils soient celui d'un enjeu politique de rayonnement de la commune à une échelle supérieure, qu'ils correspondent davantage à des espaces communs ou des espaces d'anonymat, qu'ils soient des espaces de nature, marchands, culturels ou festifs, symboliques ou pratiqués, la gageure pour ces espaces périurbains est alors de tenir ensemble ces aspects et de parvenir à inventer des modalités nouvelles d'expression d'un espace du mouvement et du séjour dans des territoires fortement structurés par la mobilité et par des pratiques individuellement émancipées.

**Monique POULOT-MOREAU,
Claire ARAGAU**

Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ?

Les objectifs

Cette recherche, menée par une équipe réunissant des chercheurs du LAVUE (CNRS-Université de Paris Ouest Nanterre la Défense), du LADYSS (CNRS Université Paris 1), d'ESO (CNRS-Université de Caen Basse Normandie), du MRTE de l'Université de Cergy-Pontoise et de l'IAU-Ile-de-France vise à repérer les éléments d'une transformation de fond des espaces périurbains à un certain stade de leur évolution. L'espace périurbain ne peut plus être décrit exclusivement comme un espace atone, monofonctionnel, de résidence et de consommation : au fil du temps et des apprentissages (tant de la part de leurs habitants que des collectivités locales), des solidarités territoriales se mettent en place, prenant des formes spécifiques dans un milieu caractérisé par des « densités dispersées » (selon les termes d'A. Brès et B. Mariolle). Ce repérage passe par la déconstruction d'un certain nombre de malentendus et de mythes concernant les espaces périurbains et leur non-durabilité (des formes urbaines marquées par un tissu pavillonnaire lâche / des budgets-temps plus lourds qu'en ville dense / des espaces ouverts voués à disparaître...).

L'étude prend en considération le fait que la recomposition du périurbain s'articule à différentes échelles depuis le logement, lieu principal d'ajustement des pratiques en matière énergétique, jusqu'au territoire vécu. Ce dernier présente une imbrication d'espaces naturels, agricoles et urbains, et offre des lieux de développement potentiel de pratiques en phase avec le développement durable. Il nous semble donc intéressant d'observer plus finement les pratiques émergentes, encore peu étudiées, peu valorisées et mal accompagnées, mais aussi les recompositions territoriales à l'œuvre.

Pour ce faire la grille d'analyse proposée privilégie quatre entrées : l'analyse des trames et tissus périurbains, celle des polarités et des mobilités, les modes d'intégration des espaces ouverts, les politiques publiques.

Ces entrées thématiques mettent en évidence la diversité du périurbain dans ses potentialités d'évolution en lien avec les injonctions à la durabilité. Ces potentialités subissent des effets de contexte dans l'ouest francilien, affecté depuis longtemps et fortement par les processus de périurbanisation, où les espaces périurbains sont de plus en plus « divergents » socialement.

Les méthodes

Deux types d'approches ont été privilégiés :

- Dans un premier temps a été réalisée une typologie des espaces périurbains de l'ouest francilien. Elle a permis de repérer des dispositifs spatiaux, combinant trames morphologiques et densités d'usages des sols, systèmes de mobilités et effets de « pavage » par des polarités. Une étude des morphologies des communes investiguées a également été entreprise afin d'approcher l'évolutivité des tissus.
- Dans un second temps, des enquêtes ont réalisées auprès des ménages, ainsi que de différents acteurs de l'aménagement et d'élus locaux pour évaluer les inflexions des pratiques en lien avec les 4 axes de notre recherche.

Le premier temps de la recherche, fondé sur une analyse quantitative des données issues des RGP à cinq dates (1975, 1982, 1990, 1999, 2006), menée à l'échelle du grand quadrant ouest de l'agglomération parisienne, propose une analyse des changements socio-démographiques récents, de l'évolution des mobilités résidentielles et des déplacements domicile-travail dans ces espaces. Si l'on n'observe pas de bouleversement majeur dans le phénomène périurbain (croissance démographique soutenue par un solde migratoire qui reste élevé dans les couronnes les plus éloignées du pôle urbain parisien, prédominance de la maison individuelle dans la construction neuve, polarisation de l'emploi par l'agglomération parisienne et les autres unités urbaines), certains indices révèlent une diversité de situations et d'évolutions produisant des morphologies spatiales et sociales variées, dans des contextes qui le sont aussi. Ainsi, les dynamiques sociales et économiques qui sous-tendent la périurbanisation se diversifient et se télescopent ; le ralentissement de la croissance dans quelques secteurs va de pair avec la poursuite dans d'autres ; le front urbain se densifie, l'espace périurbain se resserrant autour de polarités qualifiées ici de « secondaires » qui certes ne remettent pas en cause les structurations majeures de l'aire urbaine parisienne mais semblent avoir acquis un rôle nouveau dans les destinations des actifs et les pratiques d'achat des périurbains.

Ces indices ont confirmé l'intérêt d'analyser au plus près, dans quatre zones d'étude plus localisées, les pratiques de mobilité des habitants dans tous les champs de leur vie quotidienne (des déplacements professionnels aux pratiques commerciales en passant par celles liées aux loisirs) afin d'approcher ces lieux d'un « autre temps » et/ou d'un « temps à soi » de plus en plus appréciés par ceux qui y résident.

La deuxième partie de la recherche, fondée sur des entretiens semi-directifs menés dans le cadre « d'ateliers de recherche » mobilisant des étudiants de différents masters des universités impliquées, confirme la diversité sociale des territoires étudiés. L'espace périurbain voit évoluer ses figures « traditionnelles », notamment celles des actifs, d'autres s'affirmer (les retraités), et d'autres enfin émerger, celles des jeunes décohabitants, sans doute exemplaires de stratégies nouvelles. Ces figures révèlent des réajustements dans les pratiques habitantes, dans les modes de faire et de vivre le périurbain, même si elles apparaissent dépendantes des effets de contexte qui conditionnent des apprentissages différents selon le lieu de travail, la structure du ménage, les configurations sociales, les dispositifs spatiaux. Dans l'ouest francilien, un tissu relativement dense de bourgs permet de satisfaire une grande partie des besoins d'une population moins attachée désormais à la ville-centre. Les discours et pratiques des ménages enquêtés relatifs à l'emploi, au rapport à la ville, à la mobilité et à l'ancrage mais également aux espaces ouverts, conduisent à nuancer le système de représentation des sociétés périurbaines. La proximité devient un maître-mot dans un réagencement des horizons de chacun et dans les choix de loisirs « verts ». Les espaces ouverts proches sont un vecteur majeur de cette proximité revendiquée, non exclusive toutefois de déplacements au long court, les deux logiques participant d'une liberté nouvelle qui se révèle peu à peu aux habitants. La complexité des modes d'habiter en périurbain induit un changement des regards de la société périurbaine sur elle-même mais aussi des élus sur les territoires qu'ils ont à gouverner, changement qui conditionne une réorientation des politiques publiques déjà à l'œuvre pour partie.

La dernière partie de la recherche s'appuie sur des entretiens menés auprès des maires des communes périurbaines de l'ouest francilien. Au-delà d'une sociographie de la trajectoire sociale et politique des principaux élus locaux, l'analyse des discours montre des élus attentifs à la diversification des figures sociales des périurbains. S'ils ne pensent plus leur territoire comme exclusivement rural, ils revendiquent qu'il soit autre chose que de la ville ou de la banlieue en devenir, et cherchent à le faire exister en tant que tel au carrefour de plusieurs pôles urbains : Paris, Dreux, Evreux, Vernon.... Les discours font ressortir une vision élargie du territoire de l'action publique et de la construction institutionnelle de ces

relations (tant avec les administrés qu'avec les structures de niveau supérieur, et aussi bien pour les démarches de partenariat, de financement que de planification) qui dessine des formes de valorisation et d'attractivité nouvelles dans ces espaces « ruraux » confrontés au processus de périurbanisation. L'espace périurbain y est de plus en plus perçu comme une ressource territoriale : si des territoires de circonstance, défensifs dans le sens où le regroupement procède d'une injonction et où la logique de gestion prédomine, subsistent dans certains contextes, ailleurs ils ont laissé place à des territoires de coopération intercommunale choisis, revendiqués, dépassant la simple agrégation de municipalités et ayant su redéfinir, si ce n'est un intérêt général, du moins des biens communs localisés à préserver / à faire émerger / à accompagner.

En conclusion de cette recherche, il nous semble important de souligner le glissement d'un discours de disqualification de l'espace périurbain à la revendication, sous l'effet de l'ensemble des logiques identifiées (capacité d'organisation, maîtrise du devenir du territoire, autonomisation des modes de vie et des politiques), d'un nouveau système de valeurs qui met les élus autant que les habitants en capacité de revendiquer / d'assumer leur situation périurbaine. Les recompositions observées pourraient s'appréhender comme une forme « d'entrée dans la durabilité des espaces périurbains » par incorporation, mais sans forcément dilution, des villes petites et moyennes autour de l'agglomération, ou par constitution de pôles de services à partir d'un agrégat de bourgs et/ou de communes rurales. Le tout dans un rapport familial, et désormais revendiqué des habitants aux espaces ouverts. S'ils sont marqués par des dynamiques de spécialisation sociale, les espaces périurbains apparaissent aussi comme porteurs de germes d'une reconstitution de l'intégrité urbaine ou plus encore d'un système intégrant ensemble ville et campagne.

Celle-ci reposerait sur un besoin d'ancrage et d'une forme de proximité des périurbains qui maintiendraient cependant un lien plus distendu, plus ou moins maîtrisé, avec la « ville mère ». La recomposition des mobilités tant de travail que de loisirs, rompant avec le modèle « centre/périphérie », fait passer ces espaces d'un « entre-deux ville-campagne » à une hybridation assumée, susceptible d'offrir les conditions d'une nouvelle forme d'intensité « urbaine », porteuse de durabilité : un passage de la transition à la transaction ?

Deuxième axe : Le périurbain comme objet heuristique : une nouvelle grille d'analyse pour penser l'espace urbain

Xavier DESJARDINS, Antoine FLEURY, Sandrine BERROIR, Christophe QUEVA

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/UMR Géographie-cités

Lieux et hauts lieux des densités intermédiaires

Ce projet de recherche se distingue par une posture, un choix et un pari. La posture consiste à regarder les territoires qui entourent les grandes agglomérations pour eux-mêmes, sans préjuger de leurs dépendances aux villes-centres. Il s'agit de leur reconnaître des ressources propres, non seulement en termes d'emplois, de services ou encore de relations sociales, mais aussi en termes identitaires. Notre choix est de se tenir à distance de toute « légende noire » comme d'une alternative « légende dorée » du périurbain. Le pari est de porter une attention renouvelée aux représentations du territoire, articulées aux pratiques territoriales des habitants comme des producteurs de l'espace, et à la manière dont elles différencient et classent les lieux, définissant ainsi des « *hauts lieux* » au sens de lieux élevés dans l'échelle des valeurs. Le terrain d'enquête est un vaste territoire réunissant un peu plus d'un million d'habitants dans l'est du Val-d'Oise et le sud de l'Oise. Situé sur les marges septentrionales de la métropole parisienne, ce territoire comprend des espaces définis par la statistique publique comme urbains, périurbains ou ruraux. Les analyses menées à l'échelle du périmètre d'étude dans son ensemble mettent en évidence l'émergence progressive de pôles d'emplois et de services dans ces territoires ainsi qu'une stabilisation progressive de la distance des navettes domicile-travail. C'est dans ce contexte qu'émergent des hauts lieux que nous avons tenté d'appréhender selon différentes approches.

Une entrée par les réseaux sociaux (*Facebook*) s'appuyant sur l'analyse de la densité des référencements (*check-in, like*), permet d'identifier les lieux valorisés par les usagers dans leur espace de vie. Il s'agit de lieux auxquels on ne s'attend pas nécessairement : si certains centres commerciaux apparaissent, on retrouve aussi certaines gares, des zones artisanales ou d'activités, des équipements de loisirs, mais aussi des espaces ouverts, autant de lieux qui correspondent à des hauts lieux de pratiques socio-spatiales dans des espaces de densités intermédiaires. Par ailleurs, une centaine d'entretiens a été menée auprès d'individus habitant dans des contextes socio-territoriaux relativement contrastés, à Ecouen-Ezanville,

sur les franges immédiates de l'agglomération, et autour de deux petites villes plus éloignées, Méru et Senlis. L'analyse de ces entretiens donne à voir un ancrage des habitants à leur territoire de résidence, associé à d'intenses pratiques de proximité et à une familiarité avec les lieux. Une large gamme de lieux, renvoyant à la fois au rural et à l'urbain, apparaît très valorisée par les habitants, incluant des espaces ouverts (forêts), des lieux de patrimoine (châteaux, abbayes, etc.) ou encore les centres de certaines petites villes. Ces processus de valorisation, tout comme la fréquentation de ces lieux, varient largement selon le profil social des enquêtés, leur parcours résidentiel, sans oublier les effets de contexte territorial. Enfin, des entretiens avec des élus et des agents territoriaux ont été menés autour de Méru, Ecouen et Senlis, sur les questions d'aménagement, de gestion et de promotion des espaces de densités intermédiaires. Ces entretiens ont été complétés par une analyse de la mise en scène des espaces de densités intermédiaires par le marketing territorial (sites *Internet* des intercommunalités). On observe des stratégies différenciées, entre logiques d'insertion dans les dynamiques métropolitaines et valorisation d'une spécificité territoriale associée à des figures spatiales renvoyant à la ruralité et à l'idée de nature, le plus souvent dans leur dimension patrimoniale. Des politiques d'aménagement et de développement local viennent à l'appui de ces stratégies de valorisation : réhabilitation des monuments historiques, requalification des places de bourgs et de centre-ville, préservation du cadre de vie, mise en place de réseaux de circulations douces, etc.

A partir de la diversité de ces entrées, le travail que mène actuellement l'équipe est une réflexion sur les concepts et notions utilisés pour appréhender les périphéries urbaines, par ailleurs alimentée par une mise en regard avec d'autres contextes nationaux (Allemagne, Canada, Etats-Unis, Italie...).

**Anne BOSSÉ, Laurent DEVISME,
Elisabeth PASQUIER, Guillaume ERTAUD,
Arnaud BERTOLOTTI**

(LAUA-ENSA Nantes)

François ANDRIEUX, Bénédicte GROSJEAN

(Lacth, ENSAP Lille)

Emmanuel PINARD, Myriam HEAULMÉ

Péri- : ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif

Cette recherche, d'ordre clairement expérimental, interroge essentiellement les capacités de certains observateurs (chercheurs mais aussi architectes et photographes) à renouveler leurs appareillages descriptifs à propos d'un phénomène urbain à la fois généralisé et difficile à mesurer. Une question d'arpentage, pensons-nous, qui amène à ne pas raisonner a priori en termes de forme, à ne pas cibler d'emblée un territoire (telle ou telle couronne du périurbain par exemple) et à interroger les outils de captation, d'analyse et de restitution d'activités qui se déploient en des espaces d'abord caractérisés comme relevant de l'urbanisation diffuse et desserrée et pourtant non dénués d'attributs et de matières.

Le fait de ne pas partir d'un type de territoire de prédilection (telle ou telle fraction de périurbain, telle ou telle région) afin d'entretenir un regard décalé des centralités et modèles avérés a plutôt conduit à valoriser des supports de mobilité et ce que leur pratique permet de penser quant aux urbanités. La visée est d'abord documentaire, la motivation principale est descriptive, sans négliger la production de savoirs et d'analyse de la portée de certains outils. Restituant donc des *graphies* du périurbain, sont mis à l'épreuve trois ensembles de description. Un premier type de travail est porté par des chercheurs architectes qui sondent les ressources du projet d'abord entendu comme activité de description (une « doctrine » nettement revendiquée par les urbanistes italiens Secchi et Vigano) ou encore la description comme moteur de projet. A partir d'un corpus composé de trois types (la consultation « Lille 2030 », les productions de Secchi-Vigano et la description des espaces périurbains dans la consultation du « pari du Grand Paris »), c'est le « périscope des architectes » qui est questionné, de même que leurs livrables qui prennent tantôt la forme d'atlas, de récits, de cartographies hybrides, d'échantillons... Un deuxième type de travail questionne la visite territoriale sous protocole artificiel ; si elle est aujourd'hui de plus en plus activée par cet outil très particulier qu'est Google Street View, c'est ici principalement par l'arpentage d'un binôme des « rues du bois » de Nantes

Métropole (chaque commune de l'agglomération dispose en effet d'une telle toponymie) qu'elle est explorée. Les questions posées par ces visites renvoient notamment à ce que les dispositifs (artifices) d'exploration urbaine permettent de saisir, entre paysages d'activités, projections d'imaginaire et affûtage d'un regard analytique. Un troisième type de travail prend au sérieux la ligne de train Nantes-Pornic qui est à la fois une ligne pour des « navetteurs » et un support de mobilité d'une ville-centre au rivage atlantique. L'un des explorateurs a photographié les gares de ce parcours, un autre a « fait la ligne » en cherchant à la suivre au plus près, en vélo, une autre a pris le train, à de nombreuses reprises en décrivant l'ensemble des activités qui s'y déploient.

Si les espaces-supports de nos investigations se situent principalement en région nantaise où réside une moitié des chercheurs impliqués, le dénominateur commun des objets de recherche renvoie d'abord à la nécessité d'être guidés pour explorer. Dès lors, une posture liée au matérialisme aléatoire peut être activée. Cette position vaut aussi bien dans le cas des protocoles artificiels proposés que dans le cas des protocoles routiniers de la vie quotidienne (trajets éprouvés du monde vécu sur la ligne de train Nantes-Pornic). Dans ces deux cas, on retrouve les enjeux de l'approche par incongruité et de la formulation d'anecdotes significatives.

Outre des résultats propres à chacune de ces graphies, nettement réflexifs et méthodologiques (où l'on teste différents protocoles qui ne sont pas étrangers aux théories de la dérive), nous cherchons aussi des pistes de renouvellement de la saisie du phénomène urbain. A cet égard, nous mettons en avant les promesses de la description embarquée, immersive mais aussi celles d'une approche indicielle qui soit en mesure de localiser le global, de tracer les marques de processus qui sont autrement trop évanescents (la métropolisation, la globalisation, la périurbanisation...). Il faut alors à nouveau faire confiance au vocabulaire ordinaire, aux savoirs situés mais aussi à la part de l'imaginaire dans la fabrique des espaces.

Alors que l'on dit l'urbain généralisé, il nous paraît nécessaire de parvenir à rendre justice à l'importance de ses gradients. Autrement dit, et la démarche du Parlement des invisibles aiguise cet enjeu, s'il s'est déployé une ville invisible (illisible ? indicible ?), il est important de chercher à la remettre en selle, à la raconter, en examinant à nouveau ce que sont, notamment, des tonalités locales. C'est en éprouvant une écriture aux limites de l'analytique et du littéraire et en mobilisant le registre photographique comme moyen d'enquête que différentes situations urbaines sont approchées, occasion de : « *définir les phénomènes d'articulation, de superposition des différents types d'espace et des différentes configurations urbaines (...)* » (page 7 de l'appel d'offres).

Benjamin MOTTE-BAUMVOL, Leslie BELTON-CHEVALLIER

Thema, Université de Bourgogne

Les effets de la vente en ligne sur les inégalités territoriales d'accès au commerce : vers un nivellement des disparités urbain-périurbain ?

Questionnement et axes de recherche

En France, en 2013, 82% des Français disposent d'une connexion à Internet et sont donc en mesure de faire des achats en ligne (CREDOC 2013). En achetant en ligne un bien ou un service, les individus voient s'accroître de manière potentiellement significative leur capacité d'accéder à des biens ou services, peu importe ou presque leur localisation géographique. L'électronisation du processus d'achat reste partielle, notamment pour les biens tangibles. S'il est possible d'imprimer des billets de train à son domicile ou de les dématérialiser totalement, quelqu'un doit toujours se déplacer pour récupérer courses alimentaires ou produits hi-fi. Ce quelqu'un peut autant être le distributeur ou un de ses prestataires (livraison à domicile) que les ménages eux-mêmes (drive), voire les deux (points relais ou tout autre point de retrait hors domicile). Grâce à Internet et à l'offre de proximité sur laquelle il s'appuie, les inégalités territoriales d'accès au commerce se réduiraient, chaque ménage ayant dorénavant accès à des paniers similaires de biens et de services. Ainsi, urbains et périurbains (voire ruraux) bénéficieraient d'un niveau d'accessibilité similaire aux commerces. Cette recherche étudie l'évolution des disparités socio-spatiales d'accessibilité au commerce dans les espaces périurbains et de leur possible nivellement par le déploiement d'une offre de proximité accrue, en raison du développement et d'une forte adhésion des populations au commerce électronique et à ses principaux modes de distribution que sont la livraison à domicile et en relais-livraison. Si le développement du commerce électronique a fait l'objet de nombreux travaux, ses effets sur les territoires n'ont été que peu abordés. Ce projet en propose une analyse empirique selon trois axes de recherche :

- Un diagnostic territorial de l'accessibilité au commerce et de son évolution, à partir d'un relevé des localisations des magasins, des relais-livraison et des périmètres de livraison à domicile ;
- Une analyse de l'organisation et des réseaux des acteurs du commerce et de la logistique qui pèse très fortement sur la géographie de la distribution aux particuliers ;
- Une étude des pratiques des ménages et de leur rapport à la vente en ligne, en magasin et aux différentes formes de distribution proposées.

Méthode

La recherche a porté sur l'aire urbaine de Dijon et sur un secteur de l'aire urbaine parisienne, à savoir la Seine-et-Marne. Dans ces terrains, plusieurs méthodologies, autant qualitatives que quantitatives, ont été mises en œuvre :

- Un travail de relevé des localisations et de l'accès à une sélection de produits parmi les biens alimentaires (épicerie, produits frais, surgelés...), les biens d'équipement de la personne (habillement, électronique...) et les biens d'équipement de la maison (meubles électroménager, bricolage...);
- Une enquête par entretiens auprès des acteurs du commerce et de la distribution ;
- Une enquête par questionnaires et entretiens auprès des ménages.

Principaux résultats

Dans les faits, Internet reste pour les ménages un canal de distribution encore minoritaire même si son chiffre d'affaire ne cesse de progresser, contrairement à celui des autres canaux plus traditionnels, à savoir les grandes surfaces. Les entretiens menés et les premiers résultats de l'enquête par questionnaires montrent que les ménages utilisent Internet de manière complémentaire à leurs achats en magasins. Internet se substitue peu et jamais totalement au commerce tangible. Toutefois, des différences sensibles apparaissent dans l'usage du commerce en ligne entre ménages urbains et ménages périurbains, plus dépendants de l'automobile. Ces derniers tendent à acheter plus systématiquement en ligne que les premiers et pour un panier plus diversifié de biens. En termes de mode de récupération des biens, la livraison à domicile est largement majoritaire et choisie pour 80% des achats de biens matériels effectués sur Internet en France. Cependant, les ménages périurbains ont des modes de vie qui favorisent plus la livraison à domicile ou les drives contrairement aux ménages plus urbains qui sont de plus grands utilisateurs des relais livraisons. Pour les ménages périurbains, la livraison à domicile est facilitée par la maison individuelle avec sa boîte à lettre normalisée ou qui offre des recoins extérieurs où cacher les colis (une poubelle par exemple) mais aussi par la présence de voisins qui acceptent de prendre en charge les colis pour d'autres. Dans un contexte de dépendance automobile, où chaque détour inutile est évité, les ménages sont plutôt compréhensifs vis-à-vis des livreurs qui laissent leur colis dans leur jardin ou chez leur voisin. Cela leur évitera ensuite à eux-mêmes un détour vers un bureau de poste ou un point relais. Au-delà du phénomène de mode, le drive est également beaucoup utilisé par les périurbains. Faire ses courses en ligne évite de perdre du temps en magasin et le drive

permet de les récupérer en passant entre deux activités (en rentrant du travail, en allant chercher les enfants à l'école) ou pour faire d'autres achats moins dématérialisables ou moins pénibles. Pour les ménages plus urbains, qui vivent notamment en logement collectif (avec digicode par exemple), le relais livraison est plus utilisé car plus accessible ou du moins plus en phase avec leurs horaires et leurs modes de vie.

Les usages des ménages tendent à valider la possibilité d'une réduction des disparités d'accessibilité aux commerces via le commerce en ligne. Le diagnostic territorial effectué conforte cette hypothèse dans la mesure où les biens achetés en ligne sont livrés à domicile sur l'ensemble du territoire ou presque. Seuls les achats alimentaires ont des aires de livraison variables, essentiellement concentrées sur les territoires les plus denses (notamment pour les plats préparés). La différence tient aussi aux coûts de la livraison qui peuvent être variables d'une zone à l'autre, surtout pour les produits non alimentaires qui n'ont pas un format colis ou/et qui ne peuvent rentrer dans une boîte aux lettres. Pour ces biens, le coût de livraison dans les territoires moins denses est alors plus élevé, ce qui d'une certaine façon tend à réduire leur accessibilité relative. Pour les acteurs du e-commerce et de la logistique, la livraison à domicile reste problématique que ce soit dans un contexte urbain (congestion) ou périurbain (distances à parcourir plus importantes). Absence du destinataire, difficulté à respecter les créneaux horaires fixés sont les principaux arguments évoqués, peu importe là où il faut livrer. Pour y pallier, le point relais (PR) fournit une alternative plus économique (un point unique à livrer, quasi-certitude la présence du destinataire intermédiaire). A travers les entretiens menés auprès des prestataires de la livraison, on a remarqué une tendance à l'intensification du maillage de ces points relais. En France, où on comptait 10 900 magasins fédérés pour être point relais en 2008, 18 200 magasins sont fédérés en 2012, soit une croissance de 67 %. Quatre prestataires de point relais gèrent quasiment la totalité du marché et chacun fournit aux cyberacheteurs un réseau qui inclut entre 4 000 et 5 500 points de collecte diffusés sur le territoire. D'après les données collectées, 60 millions de colis ont été distribués en France via les points relais. Cette offre est censée desservir l'ensemble du territoire. Toutefois des différences entre aires urbaines, périurbaines et rurales sont observées: selon les premiers résultats la concentration de PR en ville (93 %) est plus que proportionnelle à la concentration de la population (83 %). La population qui vit en dehors des zones urbaines a donc un accès plus limité à ce type de livraison moins

coûteuse en termes économique et environnemental, ce qui explique aussi le moindre recours aux points relais de ces ménages comme nous l'avons vu au travers des entretiens qualitatifs.

Au final, les disparités d'accès au commerce entre urbain et périurbain tendraient à se réduire grâce au e-commerce. Les usages des ménages et l'analyse de la desserte des territoires par les distributeurs semblent le confirmer. Cependant, des différences sensibles persistent selon la nature des biens considérés (produits alimentaires ou produits volumineux), selon les modes de récupération envisagés (points relais) et les modes de vie des ménages.

Lionel RABILLOUD

Acadie

Les figures de l'urbanisation du diffus en Picardie : quand les périurbains s'affranchissent de l'urbain

La recherche est fondée sur une hypothèse centrale : une partie des territoires picards actuellement qualifiés de « périurbains », relève d'une ou plusieurs figures territoriales que nous qualifierons « d'urbain diffus ». Cette recherche vise à identifier ces figures de l'urbain diffus en Picardie, puis à les localiser et les qualifier, dans leurs dynamiques. Cette « diffusion » est entendue avant tout au sens d'une diffusion spatiale à l'échelle régionale du fait urbain, s'opposant ainsi à un urbain « concentré » dans un nombre restreint de communes. Les analyses conduites dans la première phase, essentiellement à partir de différentes sources statistiques, observent ce degré de diffusion territoriale de l'urbain à l'échelle des communes de la région picarde.

Pourquoi le choix de la Picardie comme région d'analyse ? Plusieurs facteurs ont contribué à ce choix :

- l'organisation historique de l'espace régional, avec la place relativement limitée des grandes villes et une influence métropolitaine parisienne relativement récente,
- l'existence d'un tissu productif largement diffusé, hérité de la révolution industrielle,
- enfin, un contexte institutionnel-politique favorable ; le Conseil Régional assumant, à l'occasion de l'élaboration récente de son SRADDT, un discours et une prise en compte du fait périurbain dans ses politiques ; ce contexte constituant un véritable levier pour entrer en contact avec des acteurs locaux, dans la troisième phase de la recherche.

Deux autres hypothèses majeures structurent cette recherche quant au statut de l'urbain diffus.

• **L'inscription historique** de cet urbain diffus.

Le postulat étant que cette figure d'organisation territoriale préexistait en Picardie au processus d'étalement urbain caractéristique de la deuxième moitié du XX^e siècle. C'est pourquoi a été fait le choix dans une première phase de réaliser différentes analyses statistiques permettant de mettre en lumière l'existence et les évolutions de cet urbain diffus dès le XIX^e siècle.

Nos premières analyses ont montré que depuis 1975, un processus de déconcentration démographique puissant est à l'œuvre à l'échelle de l'ensemble de la Région.

Il concerne en particulier des communes de l'ordre de 500 à 2500 habitants, dont la croissance démographique est souvent couplée à une réelle dynamique de l'emploi. En s'appuyant sur les données plus anciennes de la base Cassini, ainsi que sur les analyses des communes-tests, il semble aujourd'hui possible d'affirmer que la croissance des urbains diffus picards est souvent synonyme de retour ou de poursuite de dynamiques anciennes. L'urbanisation actuelle diffuse s'appuie ainsi sur des ancrages résidentiels et/ou productifs anciens, en tout cas présent au XIX^e siècle.

• **La pluralité** des figures d'urbain diffus picard.

Les urbains diffus les plus ancrés historiquement (Bresle/Thiérache) ne sont pas automatiquement ceux qui connaissent les dynamiques actuelles les plus fortes (autour des grandes villes/Vallée de l'Oise).

Les urbains diffus s'urbanisent avec plus ou moins

d'intensité au fil du temps, en fonction de configurations territoriales plus larges, en lien avec des dynamiques productives et résidentielles spécifiques.

La diffusion urbaine ne procède donc pas par vagues uniformes et selon des processus indifférenciés.

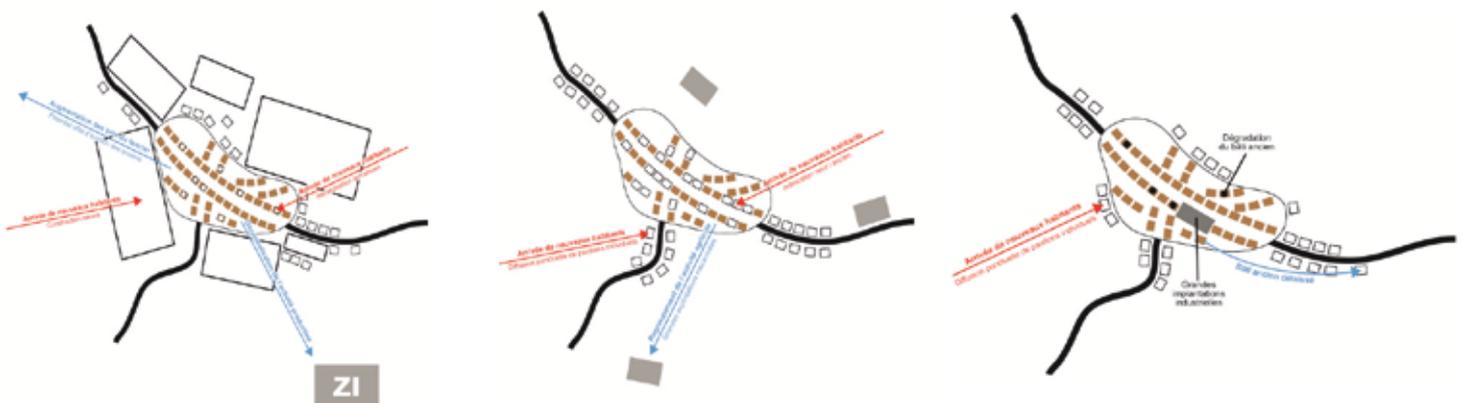
L'observation de la spatialisation de l'occupation humaine dans le temps, grâce à des cartes lumineuses, nous a permis de dégager des tendances territoriales que nous avons croisées avec les différents moteurs d'urbanisation et des trajectoires dans le temps. Nos analyses ont conduit à l'émergence de plusieurs figures :

- des urbains diffus récents, liés à l'émergence d'une périurbanisation ordinaire autour des grandes villes,
- des urbains diffus résurgents, tournés vers l'Île de France et multipolarisés, le long de la vallée de l'Oise,
- des urbains diffus résurgents, liés à la dynamique littorale, autour de la vallée de la Somme,
- des urbains diffus permanents, liés au maintien de l'activité traditionnelle de la vallée de la Bresle et du Vimeu,
- des urbains diffus rémanents, poches dynamiques dans un territoire en difficultés, dans la Thiérache.

Au-delà de ces configurations territoriales, l'analyse des terrains d'investigation communaux retenus pour la dernière phase de la recherche a abouti à la mise en évidence de trois grandes figures de l'urbanisation récente.

Ces figures s'articulent autour d'une variable d'observation : l'articulation de l'ancien et du neuf et se basent sur une observation urbaine/spatiale et sur des analyses des représentations des acteurs locaux.

Mise en évidence de trois grandes figures de l'urbanisation récente.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA, depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Il est organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment. Le PUCA développe une recherche incitative sur le **Futur des villes à l'impératif du développement durable**.

Ce plan 2007-2012 se décline selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain. Ces programmes sont accompagnés d'ateliers thématiques de bilan des connaissances et des savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne, avec la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment.

plan urbanisme construction architecture

► **Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun**

- Planification sociale de l'urbain et des services publics
- Citoyenneté et décision urbaine
- Intercommunalité et métropolisation
- Normes et fabrique du bien commun

► **Le renouveau urbain**

- Rénovation urbaine et mixité sociale
- Renouvellement et recomposition des quartiers
- Créativité et attractivité des villes

► **L'avenir des périphéries urbaines**

- Territoires urbains et sûreté
- Architecture de la grande échelle
- Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
- Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation
- Dynamiques et pratiques résidentielles

► **Comportements résidentiels et défis démographiques**

- Vieillesse de la population et choix résidentiels
- Habitat et services aux personnes âgées
- Évolutions démographiques et inégalités territoriales

► **Accès au logement**

- Trajectoires résidentielles
- Recompositions institutionnelles de l'offre de logement
- Modes et formes de l'hébergement
- Économie foncière et immobilière

► **L'innovation dans l'architecture et la construction**

- Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai
- Concept qualité, habitat, énergie
- Observatoire des bâtiments durables
- Logement Design pour tous
- Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)
- Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)
- REHA (PREBAT)

► **Territoires et acteurs économiques**

- Espaces urbains et dynamiques économiques
- Lieux, flux, réseaux dans la ville des services
- Développement économique local et mondialisation
- Économie de l'aménagement
- Attractivité des territoires

► **Vers des villes viables et acceptables**

- Politiques territoriales et développement durable
- Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux
- Villa urbaine durable
- Quartiers durables
- Aménagement et démarches HQE
- Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)
- Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)

PUCA - plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 24 72 - Fax : 01 40 81 63 78
<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca>